



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Méditerranée

Question écrite n° 30484

Texte de la question

La SNCF et Réseau ferré de France (RFF) considèrent le projet de ligne à grande vitesse reliant la ligne actuelle du TGV Méditerranée à Nice comme très rentable. Les schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs ainsi que les directives territoriales d'aménagement des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône en ont d'ailleurs fait un objectif. La Datar en rappelle l'intérêt dans son rapport d'avril 2003, intérêt confirmé par les analyses des services de l'État ainsi que celles des chambres régionales de commerce. Ce projet permettra notamment de favoriser les déplacements, le développement futur de la région méditerranéenne ainsi que l'ouverture vers l'Espagne et l'Italie. Aussi M. Guy Teissier demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui préciser quel soutien l'État peut apporter à un tel projet et s'il compte le classer dans la liste des projets dits prioritaires lors du prochain comité interministériel de décembre 2003.

Texte de la réponse

La réalisation de la ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur vers Toulon, Nice et l'Italie a fait l'objet d'une décision de principe lors du CIADT du 15 décembre 1998. Sur la base de cette décision, une étude d'opportunité sur le développement de la grande vitesse a été réalisée ; ses conclusions ont été déposées le 24 janvier 2003. La LGV PACA, chaînon manquant de l'Arc méditerranéen, améliorera l'accessibilité du Var et de la Côte d'Azur depuis le Nord et facilitera les déplacements à l'intérieur de la région. Construite jusqu'aux environs de Nice, elle pourrait offrir, suivant le type de projet envisagé des temps de parcours de 3 h 30 à 4 heures entre Paris et Nice. Le CIADT du 18 décembre 2003 a décidé l'inscription de la LGV PACA sur la carte des infrastructures à long terme. Un débat public sur ce projet sera organisé en 2005.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30484

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9563

Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1844